

Habitat léger diffus, en fond de jardin

- Contexte de la commune et question du logement + rapide panel des projets HL sur la commune
- Genèse de la démarche et volonté politique
- Principe du LIMBY
- Présentation de l'association Atihre
- Quelle animation de la démarche entre propriétaires, futurs habitants, mairie ?
- Démarches d'urbanisme : extension de la maison / Installation → DP, hameau → PA
- Acceptation sociale ?
- Aspect pratique : connexion aux réseaux et facturation, paiement des taxes
- Retour sur les premières installations ?

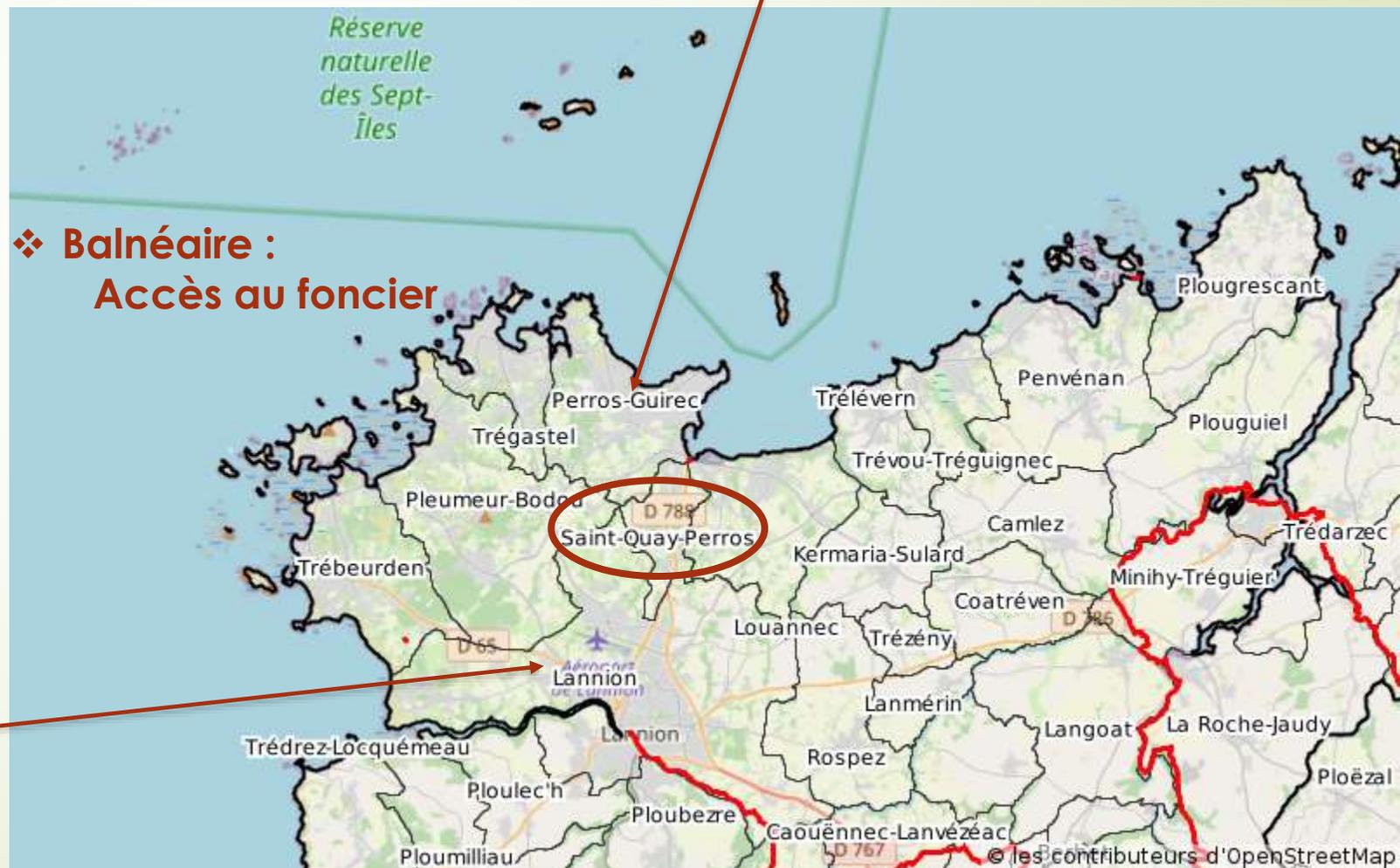
Contexte / Logement

- Pression foncière importante par la situation géographique
- Besoin de logement pour les actifs:
jeunes, saisonniers
- Contexte général breton vis-à-vis du logement
- Potentiel foncier limité

❖ **Emploi :**
Bassin de Lannion

❖ **Balnéaire :**
Accès au foncier

❖ **Tourisme :**
Côte de Granite Rose
Perros-Guirec, Trégastel



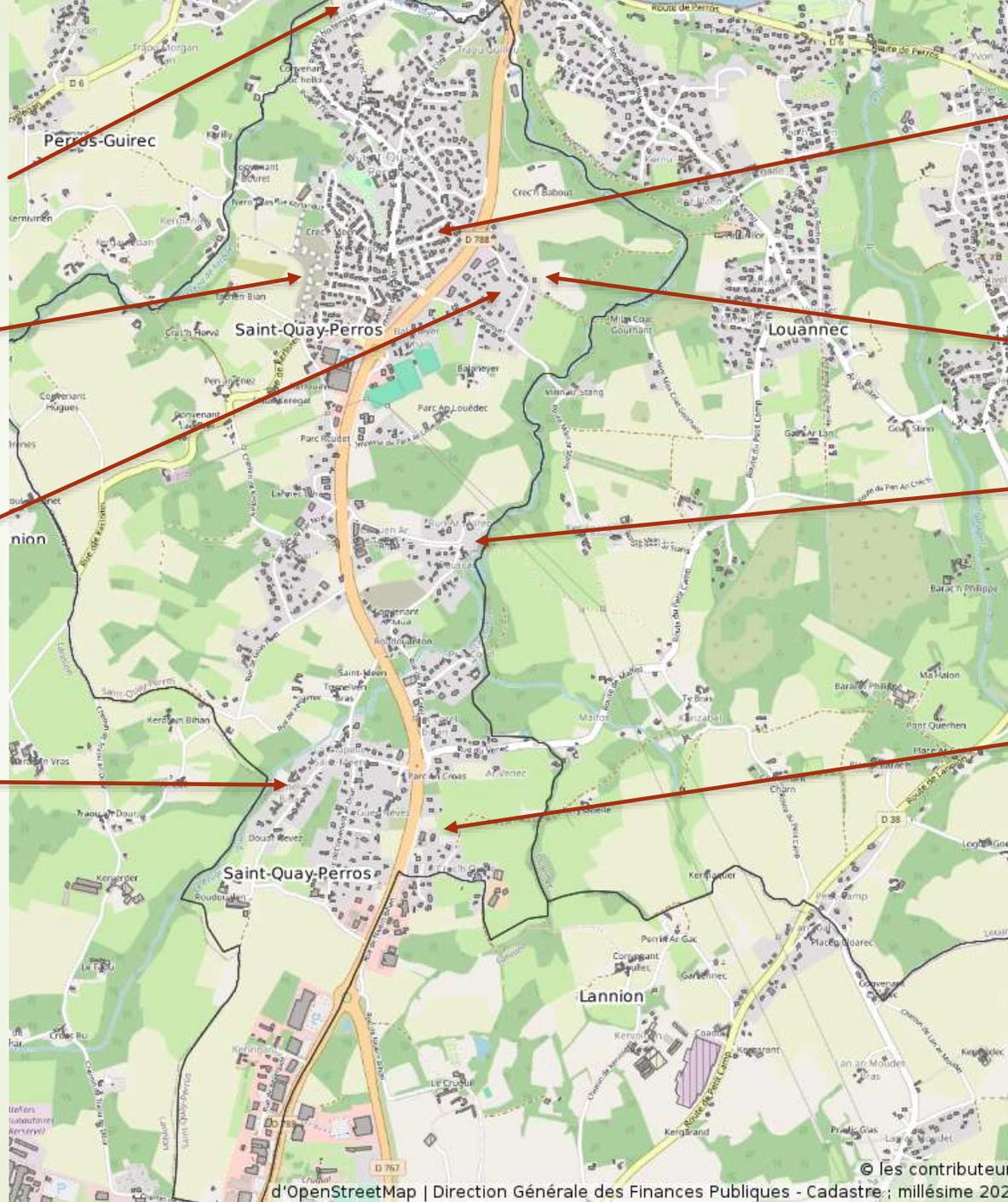
Panel des HL sur SAINT-QUAY-PERROS

❖ Limby

❖ Projet Hameau léger
aménageur SEM

❖ Projet Hameau léger
Commune + OFS

❖ Limby



❖ Habitat léger social
jeunes travailleurs

❖ Convention de
stationnement

❖ Limby

❖ Projet privé
d'écovillage léger

Principe du Limby

Flyer de communication

METTEZ UNE PARCELLE DE TERRAIN À DISPOSITION OU EN LOCATION POUR UN HABITAT LÉGER RÉVERSIBLE À USAGE RÉSIDENTIEL

TINY HOUSE, DÔME, YOURTE, MAISONS BOIS, ...



- Permettez à des foyers de se loger de façon accessible et écologique
- Laissez la possibilité à votre terrain de retrouver son état initial
- Choisissez vos nouveaux voisins propice aux partages et l'entraide

Une réponse aux problématiques de logement et personnes désireuses de vivre sobrement

L'ASSOCIATION ATIHRE ET SES PARTENAIRES VOUS ACCOMPAGNENT !

Urbanisme et réglementation
Le terrain doit être en zone constructible. L'habitat rentrera dans le droit commun ou dans le cadre des "résidences démontables constituant l'habitat permanent de leur utilisateur". Une autorisation d'urbanisme sera nécessaire, dépendant de la taille et du nombre d'habitats.

Intégration paysagère
Une étude paysagère et technique sera réalisée pour vérifier l'emplacement, la faisabilité et vous proposer une projection d'aménagement cohérente.

Juridique
Un bail sera signé entre le propriétaire du terrain et de l'habitat avec un cadre adapté à ce type de projet.

Facteur humain
Un accompagnement sera réalisé pour la rencontre avec les personnes intéressées, l'adéquation des projets et la meilleure cohabitation possible.

PARLONS-EN ! PRÉ-ÉTUDE DE FAISABILITÉ NON ENGAGEANTE

Association loi 1901 à but non lucratif
domiciliée à Saint-Ouay-Perris (22700)
Numéro RNA : W225006021
SIRET : 921 760 708 00013

atihre.fr/terrain
atihre@gmail.com

ATIhre

NE PAS JETER DANS LA NATURE, SUR LA VOIE PUBLIQUE... PARTAGEZ-LE OU Tirez-LE !

Démarche

- ❖ Atihre:
tiers de confiance, médiateur, expertise
- ❖ Animations:
Journées HL, tiny-ouvertes
- ❖ Démarche entre propriétaires / futurs habitants / mairie:
Rdv quartier, permanences, ateliers
- ❖ Acceptation sociale
- ❖ Etude de cas avec service instructeur EPCI
- ❖ Ecueils administratifs (DDTM, RE2020...)

Cas pratique 1 : extension VS installation

Présentation



Cas pratique 2 : installation en dent creuse

Terrain non-bâti

❖ Cerfa N° 13404 **P** 6 places de stationnement sur gazon renforcé (sol perméable)
4 pour les emplacements, 2 ouvertes au public

CERFA 13404 - DP10 : UN CROQUIS ET UN PLAN

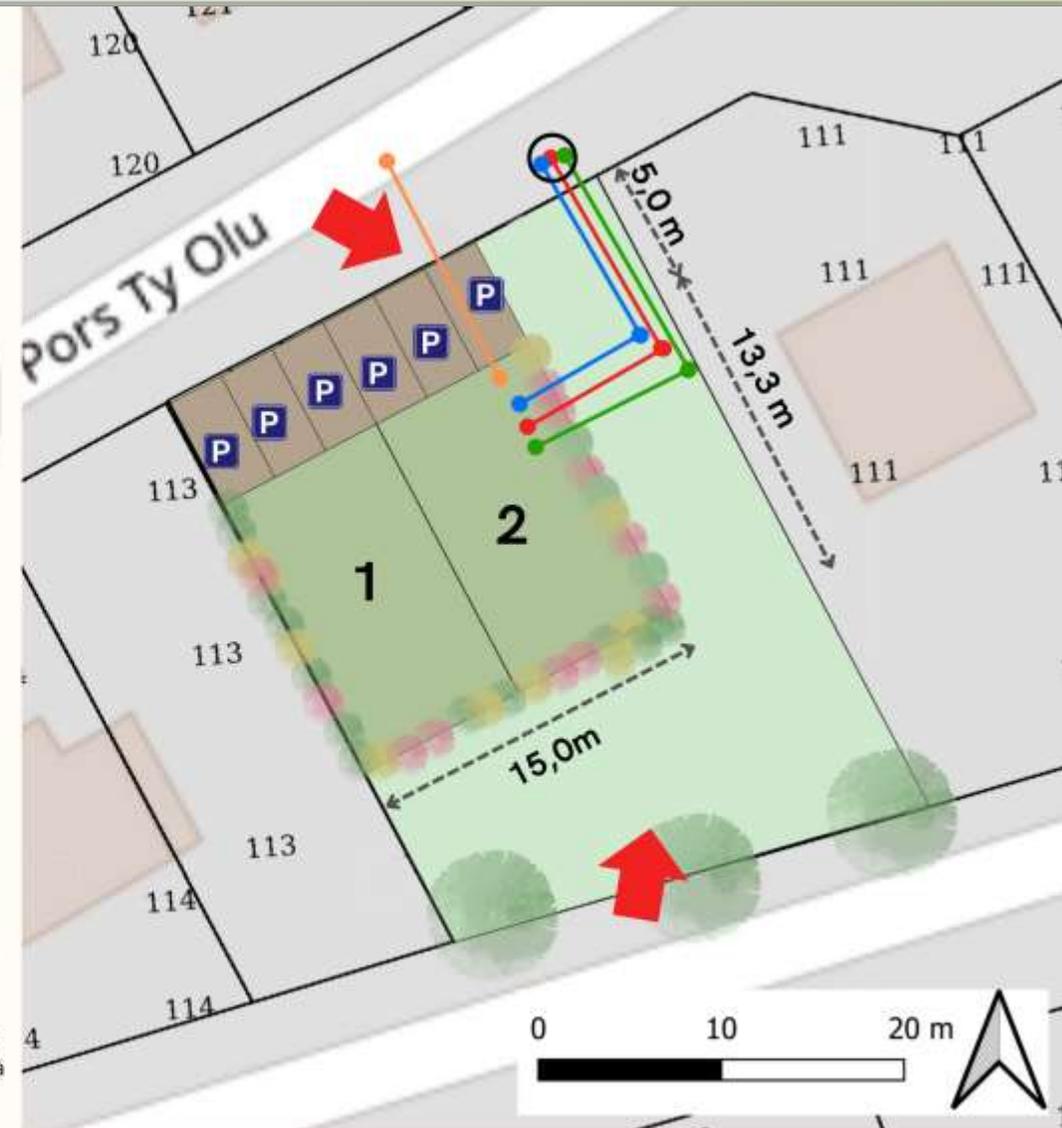
EMPLACEMENT 1
Surface Emplacement : 99.75m²
Surface Plancher max/habitat: 20m²

EMPLACEMENT 2
Surface Emplacement : 99.75m²
Surface Plancher max/habitat: 20m²

LEGENDE:

-  EMBLEMES POUR RÉSIDENCES DÉMONTABLES
-  JARDIN VEGETALISÉ
-  CHEMIN PIÉTON PERMÉABLE
-  VEGETALISATION À PLANTER
-  ACCÈS INCENDIE DIRECTEMENT DEPUIS LES RUES PUBLIQUES
-  RÉSEAU EAU
-  RÉSEAU ÉLECTRIQUE
-  RÉSEAU TÉLÉCOM (TEL+FO)
-  RÉSEAU ASSAINISSEMENT

Les réseaux sont à raccorder depuis la rue au nord. Un devis a été réalisé avec LTC Eau et Assainissement, ainsi qu'une simulation Enedis pour le raccordement électrique (coffret déjà présent au nord-est). L'eau de pluie sera infiltrée sur la parcelle dans un jardin de pluie.



Cas pratique 2 : installation en dent creuse

Présentation aux riverains

